

Ministère des Travaux Publics et des infrastructures de base
Wilaya de Ghardaïa
Direction des Travaux Publics

Mise en Demeure n°01

- Vu le marché visé par la commission des marchés de la Wilaya de Ghardaïa sous le n° :95/2026 en date du : 10.06.2026 conclu entre Monsieur le **responsables d'action le Directeur des Travaux Publics** de la Wilaya de Ghardaïa et **Société des études et réalisation des ouvrages d'art à l'est Représentée par Monsieur le PDG MENASRIA NOUREDDINE** sise à Zone industriel kechida BP 340 RP Batna et portant : lot n°04 : Réalisation d'un échangeur au niveau du carrefour RN49 et CW201 à Zelfana.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n° :27/2026 notifié à l'entreprise en date du 01/07/2026
- Vu la lettre adressée à l'entreprise sous le n° : 0914/2026 du 09/08/2026 portant le démarrage des travaux
- Vu la lettre adressée à l'entreprise sous le n° : 0953/2026 du 17/08/2026 portant l'appel au démarrage des travaux
- Vu l'absence de la réponse et de la réaction de la part du co-contractant et le non démarrage des travaux à ce jour.

La **Société des Etudes et Réalisation des Ouvrages d'Art à l'Est** est mise en demeure (n°01) de prendre en urgence toutes les dispositions nécessaires quant au démarrage des travaux pour commencer les travaux dans un délai maximum de Dix (08) jours à compter du premier jour de publication de présente mise en demeure dans le Bomop ou dans la presse nationale.

Le non respect du contenu de la présente mise en demeure des mesures coercitives seront appliquées à conformément à la réglementations en vigueur.